

UNION des DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX de L'ÉDUCATION NATIONALE
des ALPES-MARITIMES

RAPPORT DE VÉRIFICATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2021

Cher(e)s Ami(e)s D.D.E.N.,

Conformément aux dispositions des articles 13.14 et 14.18 des Statuts de l'Union des DDEN des Alpes-Maritimes, j'ai procédé à la vérification des comptes de notre Association des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale des Alpes-Maritimes (D.D.E.N.) et de chaque Association Locale en exercice, et au rapprochement des pièces justificatives avec les lignes de Charges et de Produits. Je me suis assuré de la concordance des imputations comptables avec les relevés des comptes au CRÉDIT AGRICOLE PROVENCE-CÔTE D'AZUR et du LIVRET D'EPARGNE dans le même établissement bancaire, portant sur la période du 01.01.2021 au 31.12.2021 et des soldes bancaires des Associations locales.

J'ai procédé au rapprochement bancaire des comptes de résultat et de la réalité des soldes énoncés pour contrôler le résultat de l'exercice 2021 : Mes investigations m'ont permis de m'assurer de l'exactitude des chiffres et des résultats qui vous sont présentés.

Les « avoirs » de l'association. Une grande diversité qui va de 7489 € à Grasse pour 92 € à Saint André. En ce qui concerne les comptes d'exploitation, les **produits** enregistrent une **baisse** de -40,44% soit 24 052,09€, principale cause : la valorisation des actions de bénévoles (liée à la diminution importante des adhésions). Parallèlement, les **charges** enregistrent une **baisse** de -37,47% soit 24 832,82€ là aussi due à la valorisation des actions bénévoles. Mais des postes incontournables sont en hausse (fournitures, matériel et site web) qui sont pourtant indispensables au bon fonctionnement de notre association.

A l'analyse des comptes je les certifie aujourd'hui comme sincères et véritables.

Je tiens à remercier le Trésorier-Général qui a mis à ma disposition l'intégralité des documents comptables dans un classement aisé à consulter, et pour avoir répondu à mes questions pour apporter tout éclaircissement.

J'invite les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale des Alpes-Maritimes à approuver, d'une part les comptes de l'Union Départementale et des Associations Locales, et d'autre part la proposition d'affecter le résultat positif au compte de report à nouveau au Bilan de l'exercice 2022, et à donner quitus au Trésorier-Général de l'U.D. et aux Trésoriers des A.L. pour leur gestion financière pour la période considérée.

Fait à Nice, le 25 Mars 2022

Le Vérificateur des comptes : Jean Marie LASORET

